

**FICHE D'INSCRIPTION**  
**Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)**  
**site du Puy en Velay 2017-2018**

Dossier à retourner au plus tard :

- ☞ le 22 septembre 2017 pour le parcours complet
- ☞ le 1<sup>er</sup> février 2018 pour le recyclage

à la **D.D.C.S.P.P. du PUY EN VELAY**  
24 boulevard Alexandre Clair  
43000 LE PUY EN VELAY

NOM : ..... Prénoms : .....  
Epouse : ..... (souligner le prénom usuel)  
Date, lieu et département de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à : .....  
Nationalité : ..... Profession : .....  
Situation de famille : célibataire  marié (e)  divorcé(e)  veuf (ve)  pacsé (e)  nombre d'enfants : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél/Port. : .....  
e-mail : .....@.....

Fais acte de candidature pour effectuer la formation au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA) ou le recyclage :

**Formation au BNSSA (25 heures)**

**Recyclage (6 heures)**

\* cocher la case correspondante

**Important :** Les candidats à l'examen du BNSSA doivent répondre à des exigences médicales précises. Vous trouverez ci-joint copie du certificat médical réglementaire, qui ne sera à fournir qu'au moment de l'inscription à l'examen. Il vous appartient d'en prendre connaissance pour vérifier que vous répondez à ces exigences.

**Diplôme(s) de Secourisme(s)**

Joindre obligatoirement une photocopie du ou des diplôme(s)

- AFPS ou PSCI : Date de l'obtention : .....
- Recyclage AFPS ou PSC1 : Date de l'obtention : .....
- CFAPSE : Date de l'obtention : .....
- Recyclage CFAPSE : Date de l'obtention : .....
- AFCPSAM : Date de l'obtention : .....
- Recyclage AFCPSAM : Date de l'obtention : .....
- Autres diplômes : .....

**JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR l'exactitude des renseignements fournis**

FAIT à ..... le .....

Signature :

## DOSSIER D'INSCRIPTION PIECES à FOURNIR

Cadre réservé à  
l'administration

1/ La présente fiche d'inscription

2/ 1 copie du diplôme de PSE 1 et de son recyclage **obligatoire**

3/ Pour le (la) candidat(e) français(e) de moins de 25 ans :  
○ 1 copie de l'attestation de recensement (Mairie)  
○ 1 copie du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD ou JDC)

4/ 1 photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport en cours de validité (le permis de conduire n'est pas valable)

5/ 1 photo d'identité (dont 1 agrafée dans le cadre prévu à cet effet en 1<sup>re</sup> page)

6/ Pour le candidat de nationalité étrangère : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et dernière double page du passeport OU carte de séjour OU certificat d'hébergement.

7/ 2 enveloppes (**16 x 23**) "autocollantes" timbrées au tarif en vigueur, libellées chacune aux nom et adresse du candidat

8/ Une demande manuscrite d'inscription à l'examen du BNSSA organisé au Puy en Velay.

9/ Le certificat médical (utiliser obligatoirement la fiche ci-jointe), de non contre-indication à la pratique de la natation et du sauvetage, à remplir et à dater. (Le certificat doit être daté de moins de trois mois à la date de l'examen).

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

# CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi **moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier** est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné, ....., docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour, M. – Mme .....

et avoir constaté que l'intéressé (e) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A....., le .....

Signature et cachet

**Sans correction** : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément, soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

**Cas particulier** : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

**Avec correction** : - soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ;  
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

**Cas particulier** : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'œil corrigé.

## Je souhaite entrer en formation au CREPS / Comment financer ma formation ?

### Je suis **salarié(e)**

#### 1/ Congé Individuel de Formation (CIF)

##### **CONDITIONS**

- Je suis salarié en CDI, en CDD ou en mission Intérim
- Je justifie de 24 mois d'ancienneté consécutifs ou non
- Je ne suis ni fonctionnaire ni agent public

##### **DEMARCHES**

Je dois entamer les démarches bien avant mon entrée en formation et m'adresser à mon employeur et au FAF auprès duquel il cotise.

#### 2/ Contrat de professionnalisation

##### **CONDITIONS**

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus
- Demandeur d'emploi de 26 ans et plus.

##### **DEMARCHES**

Mon employeur retourne le dossier de demande de prise en charge complété par toutes les parties (employeur, candidats, organisme de formation) à son Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) avec la convention de formation du CREPS.

Attention si l'OPCA ne prend pas en charge la totalité du coût de la formation, le solde sera obligatoirement à la charge de mon employeur (code du travail article L981-3).

#### 3/ Contrat d'apprentissage (n'est pas ouvert à certaines formations)

##### **CONDITIONS**

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus

##### **DEMARCHES**

Mon employeur fait une demande de prise en charge auprès du CFA Auvergne

Le financement de la formation se fait par la taxe d'apprentissage et par le Conseil Régional

#### 4/ Prise en charge par un OPCA

##### **CONDITIONS**

- Mon employeur, mon club, mon association, cotise auprès d'un OPCA (AGEFOS PME, UNIFORMATION...),

##### **DEMARCHES**

Mon employeur effectue les démarches de demande de prise en charge de formation avant mon entrée en stage.

Les demandes de subrogations (paiement direct à l'organisme de formation par l'OPCA) arrivant après l'entrée en formation du stagiaire ne sont pas acceptées.

Les demandes de prise en charge arrivant après la fin de la formation sont refusées.

### Je suis **demandeur d'emploi**

#### 1/ Financement Conseil Régional Auvergne- Rhône-Alpes

##### **CONDITIONS**

- Je suis demandeur d'emploi libre de tout engagement envers un employeur
- Je réside en Auvergne- Rhône-Alpes
- Je suis sorti(e) de formation initiale depuis au moins 6 mois

##### **DEMARCHES**

Je demande un devis personnalisé au CREPS après ma réussite aux tests de sélection et après le positionnement

J'établis ma demande soit avec le Pôle Emploi, soit avec la Mission Locale (moins de 26 ans)

Après étude de mon dossier **et** avis favorable de la Région **et** sous réserve du nombre de places disponibles, la formation sera prise en charge totalement par la Région Auvergne- Rhône-Alpes

Si je ne perçois aucun revenu de Pôle emploi (Allocation de Retour à l'Emploi), je peux bénéficier d'une rémunération du Conseil Régional Auvergne- Rhône-Alpes.

2/ Pour les candidats hors région Auvergne- Rhône-Alpes, vous devez vous adresser à votre Pôle emploi ou Mission locale afin d'étudier la possibilité d'une demande d'aide individuelle auprès de votre région.

### Je suis **sportif licencié** dans un club

Possibilité (limitée) de bourse de formation sur le Centre National de Développement du Sport (CNDS).

Le club doit se renseigner auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.